

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve  
au  
Moniteur  
belge**\*17110503\***

Tribunal de Commerce

**17 JUL. 2017**Brabant Wallon  
Greffe**N° d'entreprise :** 0440.912.708**Dénomination**(en entier) : **BOUSSALAA**

(en abrégé) :

**Forme juridique :** SOCIETE ANONYME**Siège :** chemin du Ruisseau 11 à 1390 Grez-Doiceau

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : approbation des comptes, renouvellement des mandats, démission**

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Tenue au siège social, ce 09 juin 2017

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Boussalaa M. qui désigne comme scrutateur Madame Dekeuster Katia.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer des points repris à l'ordre du jour.

1. Approbation des comptes annuels 2016
2. Renouvellement des mandats
3. Démission de Madame Katia Dekeuster

**Délibérations :**

1. Elle entend le rapport de gestion dont il lui est donné lecture par le président.

L'année 2016 a été très mauvaise pour notre société, le chiffre d'affaires a chuté. Nous avons fait une coupe sombre dans les frais.

Après discussion, elle approuve et adopte les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016 dont le total du bilan est de 291.703,80 Euros et le bénéfice de l'exercice de 13.982,83 Euros.

Sur proposition du conseil d'administration, le résultat est reporté.

2. Le mandat des administrateurs étant arrivé à échéance, il est décidé de renouveler les mandats de Monsieur Boussalaa Mohamed et Boussalaa Jamal comme administrateurs délégués, ainsi que le mandat de Boussalaa Jamal comme administrateur, pour une période de 6 années se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2023.

3. Le mandat de Madame Dekeuster Katia n'est pas renouvelé. Il est précisé dès lors qu'il est mis fin à son poste d'administrateur à la date de ce 9 juin 2017. Il lui est par ailleurs donné entière décharge quant au mandat écoulé.

Il est également donné entière décharge aux administrateurs quant à leurs mandats pour l'exercice 2016.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures après lecture et approbation du présent procès verbal.

Boussalaa Mohamed  
Administrateur déléguéBoussalaa JAMAL  
Administrateur déléguéKatia Dekeuster  
Administrateur sortant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/07/2017 - Annexes du Moniteur belge